



Syndicat  
des professionnelles,  
techniciennes et techniciens  
de la santé et des services sociaux  
**CAPITALE-NATIONALE**

## **BILAN 2022- 2023 VICE-PRÉSIDENTE SANTÉ ET SÉCURITÉ**

**Christian Lecompte**, VP en SST

**Martin Gaudreault**, soutien à la vice-présidence SST deux jours/semaine.

### **L'objectif principal est de coordonner les travaux syndicaux en matière de santé et sécurité au travail.**

1. Responsable d'assurer une participation aux différents comités paritaires en SST en collaboration avec le secteur de la prévention et gestion des risques (PGR) :
  - Lors des rencontres (27 janvier, 17 mars, 21 avril, 26 mai, 8 sept, 20 octobre et 1<sup>er</sup> décembre) du comité paritaire stratégique intersyndical.
  - En concertation avec les syndicats des catégories 1 (FIQ) et 2-3 (FSSS) nous avons été nommés co-présidents du comité stratégique pour la partie syndicale pour l'année 2023-2024.
  - En ce qui a trait à la structure des comités paritaires (stratégique, tactique et opérationnelle) par risque (agressions, psychosociales, ergo/TMS, biologique et chimique/physique/mécanique), nous avons terminé nos travaux et réflexions sur le fonctionnement, mandat, rôle et responsabilités des comités. La présence syndicale demeure au comité stratégique et des membres de différentes directions se sont ajoutés au comité afin de favoriser une culture et une prise en charge de la prévention à travers le CIUSSSCN. Enfin, il y a eu le développement de nouveaux comités : Sous-comité stratégique LMRSSST, comité tactique sur les risques industriels/contraintes thermiques et le comité opérationnel DSAPA-SAD. Ces comités s'ajoutent à ceux existant soit le comité stratégique intersyndical, le comité tactique risque d'agression, le comité tactique risques psychosociaux, le sous-comité chutes et glissades et le comité opérationnel DITSADP (anciennement le comité agression du CRDI).
2. Traitement des questions, enjeux et griefs liés au secteur de la gestion intégrée de la présence au travail (GIPT). Les rencontres du comité de relation de travail (CRT-GIPT) ont eu lieu le 23 janvier, 13 mars, 24 avril, 5 juin, 2 octobre et 20 novembre (annulé en raison des travaux sur la grève). Aussi, de façon continue et selon les besoins, nous avons des rencontres avec les conseillères-cadres dans le but de discuter, clarifier ou régler des griefs ou différentes situations nécessitant un accompagnement des salariées par rapport à l'invalidité (assurance salaire ou CNESST).
  - Depuis juin 2023, nous avons recensé l'ensemble des griefs qui concerne la GIPT et des travaux sont en cours pour analyser et traiter chacun des griefs.

3. Lettre d'entente 11 relative aux risques psychosociaux.

Rappelons que l'objectif de cette lettre d'entente était de rencontrer paritairement des équipes dans le but d'évaluer les risques psychosociaux (Charge de travail, reconnaissance, information/communication, Autonomie décisionnelle, soutien social du supérieur et des collègues) et par la suite, en collaboration avec les équipes, d'établir un plan d'action. Actuellement, il y a eu deux démarches d'évaluation des RPS qui ont été réalisées et qui sont toujours en cours soit une à la RAC G-6300 et l'autre dans l'équipe des Encéphalopathies à l'IRDPO. À noter qu'il y a aussi un comité tactique paritaire sur les risques psychosociaux qui est en cours afin de revoir l'ensemble de la démarche.

4. Représentant du SPTSSS au Comité d'assurance collective FP-CSN.

- Nous avons participé aux travaux portant sur le renouvellement du régime d'assurance collective prévu le 1er janvier 2024.
- Les rencontres ont eu lieu le 9 février, 29 mars, 2 mai, 3 mai, 15 juin, 18 août, 22, 27 septembre, et 26 octobre.

5. Lettre d'entente # 26

- Dans le cadre de la lettre d'entente 26 relative au Forum visant la santé globale des personnes salariées, voici les 4 projets paritaires intersyndicaux qui ont été acceptés et qui sont en cours :
- 1. Ajout de 2 conseillères en orientation au service de la Gestion intégré de la présence au travail (maintenant appelé le programme Gestion Carrière).
- 2. Renouvellement de la plateforme de santé et mieux être LifeSpeak.
- 3. Capsules interactives en prévention des agressions.
- 4. Formation des représentants syndicaux sur l'identification et l'évaluation des risques psychosociaux au travail.

6. Coordonner le suivi des dossiers personnels d'invalidité

- En collaboration avec la conseillère syndicale Isabelle Vaillancourt, le VP en SST est en support à tous les responsables de secteur dans le suivi des dossiers d'invalidité en assurance salaire et/ou en CNEST. Depuis janvier 2024, nous travaillons maintenant avec la conseillère syndicale Nancy Morin.
- Pour les dossiers en CNEST dont la décision doit être rendue par le tribunal administratif du travail (TAT), nous travaillons en collaboration avec la conseillère syndicale, Madame Julie Beulé du Service des relations de travail (SRT), à la défense des accidentés.

7. Assurer un accompagnement auprès des responsables de secteur, selon leurs besoins, dans la gestion quotidienne de tout dossier ou situation relevant de la santé et sécurité au travail.

8. Nous avons fait rapport au comité exécutif et au conseil exécutif des différents travaux syndicaux en SST tout au long de la dernière année.
9. Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail (LMRSST)
  - Un comité paritaire intersyndical est en cours depuis le 26 janvier 2023 sur la mise en application du projet de règlement qui implique, entre autres, la création du rôle de Représentant en santé et sécurité (RSS) pour lequel il y aura un appel de candidatures pour un projet spécial de 12 mois afin d'avoir 2 RSS.



Christian Lecompte,  
Vice-président en santé-sécurité au SPTSS